

# Going REZ

La newsletter aide au retour du SEM et de l'OIM Berne N° 1/15

## Editorial de mai 2015

Chères lectrices, chers lecteurs,

Bienvenue à ce nouveau numéro de la Newsletter « Going Home », une édition dédiée aux 10 ans de l'aide au retour à partir des centres d'enregistrement et de procédure (REZ).

L'aide REZ a été conçue pour assister les personnes relevant du domaine de l'asile qui rentrent volontairement dans leur pays d'origine depuis un centre d'enregistrement et de procédure (CEP). A travers cette offre de conseil en vue du retour, ces personnes ont accès aux informations nécessaires à la prise d'une décision de retour informée, ce qui facilite le retour et la réinsertion dans leur pays.

C'est en 2007 que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a commencé à apporter son expertise dans les domaines de la prestation du conseil en vue du retour et de l'assistance en vue du retour volontaire aux activités REZ initié deux années auparavant. Grâce à plus de 480 bureaux à travers le monde, l'OIM assure un suivi des bénéficiaires de l'aide REZ et les soutient dans la mise en œuvre de leurs projets de réintégration. La possibilité de l'OIM de conseiller les bénéficiaires dans les CEP, à organiser leur voyage de retour et à les soutenir également lors du démarrage de leurs activités de réintégration sur place est garante du succès de sa collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Ce numéro fait le point sur les origines de l'aide REZ et sur les moments clés de son exécution. Vous y trouverez également les témoignages des acteurs du SEM et de l'OIM qui, à travers leurs efforts soutenus durant toutes ces années, ont contribué à faire de l'aide REZ une prestation centrale dans le système suisse de l'aide au retour. En outre, vous découvrirez l'équipe actuelle de conseillers et conseillères en vue du retour de l'OIM et une carte de la Suisse sur laquelle sont indiqués les vingt-quatre hébergements où l'OIM a été pré-

sente pour le conseil en vue du retour pendant les huit dernières années. Vous noterez notamment l'histoire et la diversité des locaux dans lesquels les prestations REZ sont fournies (abris de la protection civile, casernes militaires, hospices et cols). Nous vous souhaitons une très bonne lecture!

Katharina Schnöring,  
Cheffe du Bureau de l'OIM Berne

### Contenu

#### 1. Thème principal : 10 ans REZ

- Les débuts de REZ
- Statistiques
- Résultats de REZplus projet Sub-Sahara
- Experience de l'organisation des „charter flights“ depuis un CEP (Roumanie)

#### 2. Échos des CEP

- Portrait des conseillers CEP
- REZ col du Jaun

#### 3. Aide au retour concrète

- Film Vallorbe

#### 4. Programme d'aide au retour

- Guinée et Nigeria

#### 5. Divers

- Événements
- What's new?

## 1. Thème principal: 10 ans REZ

### Naissance de l'aide au retour depuis les CEP *Olivier Porchet, SEM*

En novembre 2004, Luzia Barreno et Grégoire Cretaz présentent un projet novateur pour les CEP : offrir la possibilité d'une aide au retour aux requérants d'asile dès le début de leur procédure d'asile. Rien n'est gagné d'avance mais l'idée est séduisante et, à Vallorbe, Michèle Thiévent et moi-même décidons de relever ce défi.

Le 1er mars 2005, après quelques mois de préparatifs, le projet REZ démarre officiellement dans les centres de Vallorbe, Bâle, Kreuzlingen, Chiasso et Altstätten. C'est le temps des premiers conseils, des premières rencontres organisées à l'ambassade en vue d'obtenir un laissez-passer et... des premières difficultés. Pour Vallorbe, le mois de mars se passe sans aucune inscription. Nous multiplions les conseils, décidons de mettre une petite chambre à disposition des futurs candidats au retour, collons des affiches un peu partout mais un deuxième mois se passe sans succès. Pourtant, durant la même période, de nombreuses personnes s'inscrivent à ce programme dans le centre de Bâle.



Séance d'information sur l'aide au retour à Vallorbe

### REZ à Vallorbe

Une visite à Gabriel Steffen, responsable de l'aide au retour dans le centre de Bâle, nous fait prendre conscience de la différence de nos clients potentiels. Si des migrants venant de l'Europe de l'est (majoritaires à Bâle) peuvent se satisfaire d'une aide de 600 francs par personne, ceux de Vallorbe, venant essentiellement de l'Afrique subsaharienne, trouvent l'aide insuffisante. Finalement, au bout de trois mois, une première personne s'inscrit à Vallorbe. C'est un Nigérian.



Conseil en vue du retour pour une famille à Kreuzlingen

L'organisation de son départ prend du temps. Il faut organiser une rencontre à l'ambassade avec l'aide de nos collègues de Wabern, attendre la réponse des autorités nigérianes et l'obtention du laissez-passer... un mois passe. Le requérant perd patience. Il voudrait rentrer rapidement ou rester en Suisse. Je lui propose de s'installer dans la chambre réservée aux personnes inscrites à l'aide au retour mais il refuse catégoriquement : à aucun prix il ne veut que les autres requérants africains sachent qu'il a choisi de rentrer au pays.

Régulièrement, il demande à me voir et je prends du temps pour discuter avec lui, l'encourager dans sa décision de rentrer. Finalement, le laissez-passer est établi et son vol pour Lagos réservé. Nous sommes un peu anxieux, c'est notre premier départ, mais tout se passe bien. Quelques jours plus tard, je reçois un coup de fil de Lagos. Notre Nigérian affirme avoir été volé dès son arrivée dans cette ville et me demande de lui envoyer à nouveau la somme de 600 francs...

Depuis ce premier départ, des milliers de migrants ont fait le choix de rentrer dans leur pays en demandant l'aide au retour depuis les CEP. En 2006, ce programme est officiellement inscrit dans la loi. L'OIM reprend ce mandat en 2007 et lui donne une nouvelle dimension par sa capacité à soutenir le migrant jusque dans son pays d'origine. L'année 2012 voit 1'893 personnes s'inscrire au REZ.

Au début de l'année 2014, le programme REZ s'étoffe d'un nouveau projet intitulé « REZ plus » lequel offre désormais une véritable opportunité à des migrants désireux de reconstruire chez eux, un avenir meilleur.

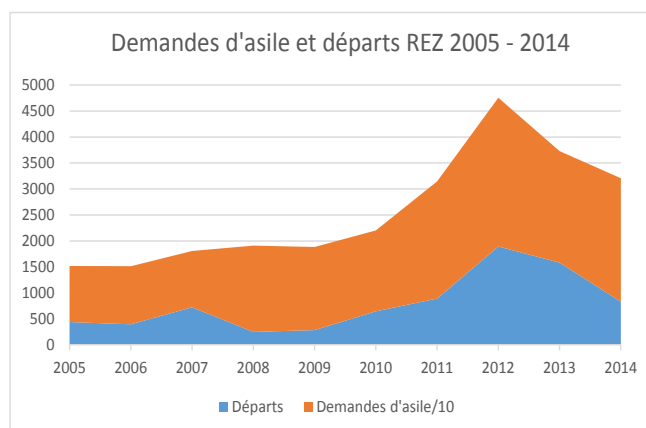
## Statistique de l'aide au retour à partir des centres d'enregistrement et de procédure 2005 - 2014

Thomas Lory, SEM

Entre mars 2005 et mars 2006, l'Office fédéral des migrations (ODM) avait examiné pour la première fois, dans le cadre d'un projet pilote, les chances de succès d'une offre d'aide au retour à un stade aussi précoce que possible, soit immédiatement après l'entrée du requérant d'asile en Suisse. L'aide au retour à partir des CEP a été définitivement introduite en avril 2006.

Initialement, cette aide a été mise en œuvre par les collaborateurs des CEP. A la suite d'une réorganisation de ces derniers et de leur intégration dans le Domaine de Direction Procédure d'asile, le conseil en vue du retour a été détaché de l'ODM et de la procédure d'asile en 2007 pour être repris par une institution neutre et indépendante, à savoir l'OIM.

Les statistiques qui suivent incluent également la phase pilote et les phases de projet jusqu'à la reprise des tâches de conseil par l'OIM.



De manière générale, le nombre de départs REZ a évolué parallèlement au nombre de demandes d'asile (divisé par dix dans le graphique ci-dessus).

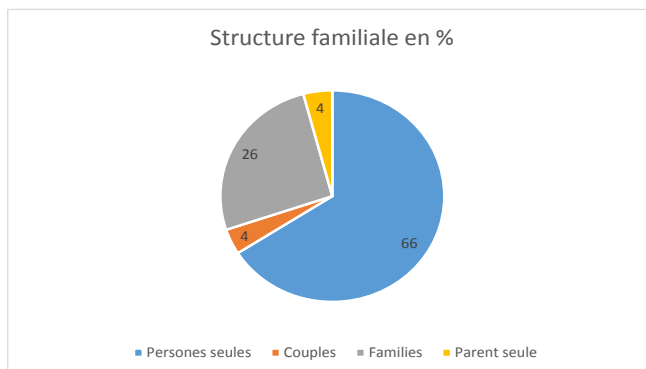
La motivation à quitter la Suisse a été particulièrement élevée en 2007, à la suite d'un important afflux de personnes en provenance de Bulgarie et, surtout, de Roumanie. Ayant réalisé que leurs demandes d'asile n'avaient aucune chance de succès, ces requérants sont rapidement repartis dans leur pays moyennant une aide au retour. Si l'on fait abstraction de ces personnes (principalement d'ethnie rom), on dénombrerait pour 2007 à peine 300 et non plus de 700 partants avec REZ. Cela signifie que la motivation à partir aurait déjà été relativement basse en 2007 et pas seulement en 2008.

Deux raisons principales expliquent le nombre relativement faible de départs en 2008 : des transferts plus systématiques de requérants aux cantons avant la décision en première instance, d'une part, le fait qu'un nombre croissant de requérants d'asile a pu demeurer en Suisse, d'autre part. Cette année-là, 46% des nouvelles demandes d'asile émanaient de ressortissants érythréens, somaliens, irakiens et sri-lankais, qui provenaient donc de pays en proie à des conflits armés. Beaucoup d'entre eux sont restés en Suisse en qualité de réfugiés reconnus ou de personnes admises à titre provisoire. Un retour au pays n'entraîne pas en ligne de compte pour eux.

Les mêmes raisons expliquent la relative faible motivation à quitter la Suisse en 2014 et durant l'année du jubilé 2015.

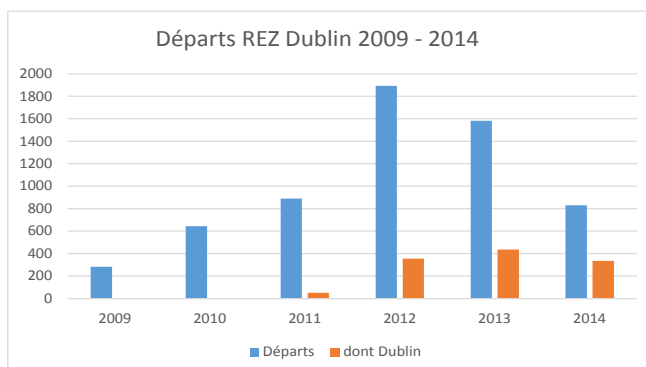
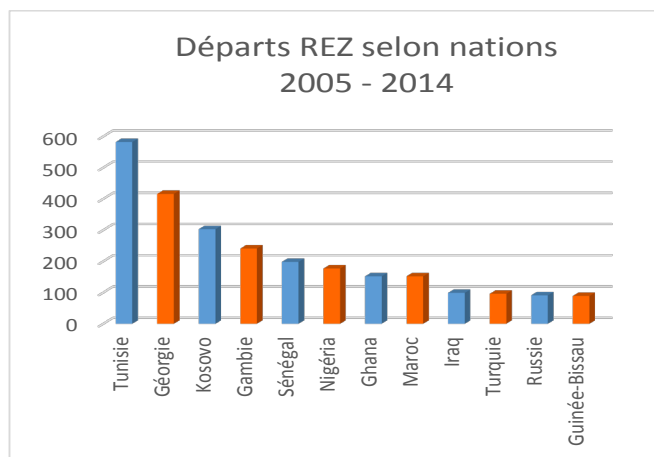
Après 2007, une tendance inverse, soit une forte disposition à retourner au pays, n'a été enregistrée qu'à une seule reprise, en 2013. Le nombre de départs a alors été particulièrement important parmi les ressortissants de Macédoine et de Serbie (principalement des membres de l'ethnie rom), soit deux pays nouvellement exemptés de l'obligation de visa, et parmi les Tunisiens qui ont pu profiter d'un programme spécifique d'aide au retour lancé au milieu de l'année 2012. Pour la première fois, un tel programme a également été rendu accessible aux requérants hébergés dans les CEP et aux personnes faisant l'objet d'une procédure de sortie Dublin.

Au cours des dix premières années, la plupart des départs concernaient des pays dont les citoyens ne peuvent entre-temps plus bénéficier d'une aide au retour financière au retour, soit, dans l'ordre décroissant du nombre de bénéficiaires, la Serbie, la Macédoine, la Roumanie, la Bulgarie et la Bosnie. Ces pays ne sont pas pris en considération dans le graphique ci-dessous :



## Aide au retour à partir des CEP et Dublin

Lors de l'introduction du système Dublin, en 2009, l'ODM avait décidé de ne pas admettre de départs vers les pays de provenance pour les cas faisant l'objet d'une procédure de sortie Dublin. Cette décision de principe a été revue en 2011. Depuis lors, les départs avec aide au retour vers les pays de provenance sont possibles pour eux aussi. Une telle aide avait déjà été accordée, il est vrai, dans des cas particuliers en 2009/10. Depuis 2011, les cas Dublin représentent environ un quart des départs REZ.



Les bénéficiaires d'une aide au retour à partir des CEP étaient en majorité de sexe masculin (79 %). Par conséquent, dans le graphique sur la structure familiale portant sur la période 2005-2014, les bénéficiaires individuels sont en grande majorité de sexe masculin.

## Projets pilotes Afrique subsaharienne et REZplus

Roger Steiner, SEM

Depuis le 1er mars 2005, l'aide REZ peut également être accordée sous la forme d'une aide financière à la réinstallation d'un montant de 500 francs.

Si l'aide REZ a d'emblée remporté un vif succès, les départs vers l'Afrique subsaharienne sont demeurés rares. Les entretiens de conseil menés avec le grou-



pe de personnes concernées ont montré que l'aide initiale forfaitaire proposée n'incitait pas à un retour volontaire rapide. Pour cette raison, un projet pilote a été lancé en 2007 en faveur des personnes originaires d'Afrique subsaharienne; il permettait une aide supplémentaire de 3000 francs pour un projet de réintégration. Comme cette incitation n'a pas entraîné davantage de départs au cours des années suivantes, l'organe de direction REZ a décidé, au milieu de l'année 2011, d'étendre le projet aux personnes en procédure Dublin. Cette mesure a porté ses fruits puisque le nombre de départs a enfin augmenté, le nombre de dossiers passant de 38 (2011) à 345 (2012) puis à 353 (2013).

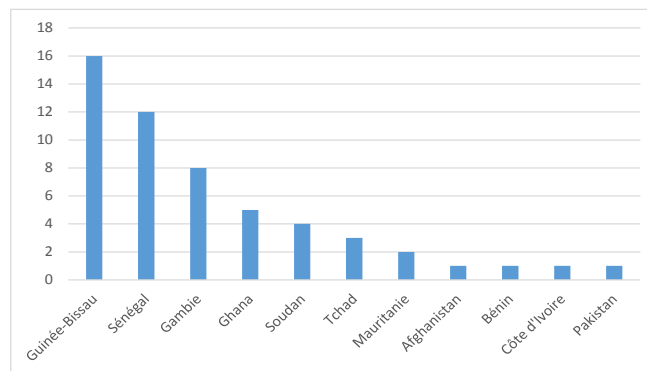
Une évaluation menée par l'ancien ODM pour la période de juillet 2011 à juillet 2013 a montré qu'environ deux tiers des participants au programme étaient des cas Dublin. L'aide constituant une offre intéressante pour ces personnes, un nombre croissant d'entre elles ont quitté la Suisse à partir des CEP, soit à un stade précoce des procédures d'asile. Environ 80 % des participants au programme ont quitté volontairement la Suisse dans les deux mois qui ont suivi leur entrée, d'où des économies importantes. Le projet pilote destiné à l'Afrique subsaharienne a donc permis d'atteindre deux objectifs majeurs en encourageant 685 personnes à quitter volontairement la Suisse à partir des CEP et en réduisant ainsi les coûts du domaine de l'asile.

Compte tenu des résultats obtenus, la Section Bases du retour et aide au retour a demandé, début 2014, que le projet pilote soit reconduit à titre définitif aux mêmes conditions, mais en étendant l'offre à des pays lointains. La direction de l'ODM a approuvé l'extension géographique du projet mais rejeté la participation de personnes faisant l'objet d'une procédure Dublin, de crainte que l'offre n'exerce un trop grand attrait. A cet égard, un nouveau projet pilote intitulé REZplus devait au préalable fournir des renseignements concernant les effets d'une extension du programme au groupe cible élargi. Afin d'assurer la continuation du projet pilote, l'aide REZplus a été évaluée après huit mois (période du 1er février au 30 septembre 2014).

Cette analyse a abouti à des résultats parfois surprenants.

Le groupe-cible élargi n'a guère montré d'intérêt pour REZplus : pendant les huit premiers mois, une seule personne a regagné le Pakistan et une autre l'Afghanistan. Les autres participants (51) provenaient quant à eux d'Afrique subsaharienne (cf. graphique 1).

Il est également ressorti de l'évaluation que l'exclusion des personnes en procédure Dublin n'avait pas eu de répercussions significatives sur le taux de départs. Celui-ci a même légèrement baissé par rapport à l'évolution globale des départs avec REZ. Toutefois, il faut également noter que les flux migratoires en Suisse ont changé en même temps.



Graphique 1 : Départs dans le cadre du projet pilote REZplus entre le 1er février 2014 et le 30 septembre 2014 (source recensement SRR)

Un autre point central de l'évaluation devait clarifier si la prise en considération des personnes faisant l'objet d'une procédure Dublin avait engendré un effet d'attraction lors du projet pilote Afrique subsaharienne. Les résultats montrent, de manière générale, que tel n'a pas été le cas, ou alors seulement de manière isolée. Des instruments de gestion efficaces devraient toutefois permettre d'éviter que ces cas ne se multiplient (examen mensuel du taux de départs selon les pays). Enfin, il convient de relever que l'exclusion des personnes en procédure Dublin a engendré un surcroît de travail administratif ainsi qu'une augmentation de la proportion des départs non contrôlés.

Par conséquent, REZplus se solde également par un bilan positif. Il s'avère une fois de plus que l'encouragement des retours volontaires à un stade précoce est dans l'intérêt de tous les acteurs concernés. Se fondant sur les conclusions de l'évaluation, la direction de l'ODM a décidé, fin 2014, de reconduire le projet pilote jusqu'à la mise en œuvre de la restructuration du domaine de l'asile. L'avenir de REZplus est donc provisoirement assuré. La question concernant la participation des personnes faisant l'objet d'une procédure Dublin se reposera au plus tard lors de la mise en œuvre de la restructuration.

## Un premier grand défi : Vols charter affrétés pour la Roumanie

*Dário Muhamudo et Mira Nikolic, OIM*

En 2007, quelques mois après que l'OIM a été mandatée pour faire le conseil en vue du retour dans les CEP, les conseillères et conseillers en vue du retour dans les CEP ont été confrontés à un premier défi de taille. Pendant les premiers mois de l'année 2007, seul un nombre limité de citoyens Roumains ont signalé leur intérêt pour un retour volontaire auprès des bureaux de l'OIM dans les CEP. Par contre, durant les deux premières semaines de mai presque 300 personnes se sont présentées aux bureaux des conseillères et conseillers en vue du retour dans les CEP d'Altstätten, Bâle, Chiasso, Kreuzlingen et Vallorbe. Après des séances de conseil et les inscriptions formelles, 267 personnes prêtes au retour ont été enregistrées. Devant une situation si exceptionnelle, des mesures d'exception ont dû être prises. L'organisation du retour de ces personnes a demandé une grande coordination d'efforts entre partenaires qui avaient à peine commencé à travailler ensemble. Les entités impliquées comprenaient l'ancien ODM, les autorités des CEP, les autorités aéroportuaires de Zurich et les bureaux de l'OIM (en Suisse, Roumanie et dans les CEP).

L'option d'organiser ces retours vers la Roumanie en utilisant des vols charter a très vite pu être tablée, une fois les risques et questions logistiques associées à ce mouvement dûment considérés. En raison des capacités limitées des avions, le groupe a été di-

visé en deux parties. Quatre cars ont été acheminés respectivement vers les CEP de Bâle, Chiasso, Kreuzlingen et Vallorbe pour chercher les personnes. Pour ce long voyage (exemple : Chiasso - Zurich 3,5h, Vallorbe - Zurich 3h) les requérants ont reçu des «lunch-packs» et les collaborateurs du ODM et de l'OIM les ont accompagnés dans les véhicules. Une fois arrivés dans la région de Kloten, ils ont été regroupés dans un espace à côté de l'aéroport de Zurich.

A cet endroit, des boissons et des sandwiches étaient également à disposition des voyageurs. De là, les passagers passaient le contrôle de sécurité, présentaient leurs passeports ou laissez-passer avec l'assistance de collaborateurs de l'ODM et montaient dans les «Cobus». Ces véhicules, qui ne circulent normalement qu'à l'intérieur de l'aéroport pour transférer des passagers entre l'avion et le terminal, les ont amenés directement à l'avion. L'embarquement et le voyage se sont déroulés sans problème. Une fois l'avion posé à Bucarest, les collègues de l'OIM Roumanie les ont pris en charge à l'arrivée, puisque l'équipe du ODM et de l'OIM Suisse devaient retourner à Zurich avec le vol retour.

146 personnes sont rentrées avec le premier vol du 25 mai. Un deuxième vol a été programmé pour le 6 juin avec les 121 personnes restantes. 267 personnes sont ainsi rentrées volontairement dans leur pays d'origine grâce à ces deux vols charter. Il s'est avéré qu'il s'agissait là d'une solution prouvée clairement efficace et effective.

Cette collaboration pionnière a prouvé qu'un tel défi pouvait être relevé, malgré le fait que les partenaires impliqués avaient très peu le temps de s'organiser et n'avaient que peu travaillé ensemble auparavant. Le succès de cette opération est encore aujourd'hui considéré comme un exemple de bonne coopération entre le ODM, les différentes institutions de l'Etat suisse et l'OIM.

## 2. Écho des CEP

### L'équipe des conseillères et conseillers en vue du retour OIM dans les CEP

*Dário Muhamudo, OIM*

L'équipe de l'OIM basée dans les bureaux REZ compte 6 conseillères et conseillers qui sont en première ligne pour transmettre les informations sur les prestations d'aide au retour et contribuer à une décision informée des requérants. L'équipe assure une présence dans les CEP suivants: Altstätten, Bâle, Chiasso, Kreuzlingen, Vallorbe et aux aéroports de Genève et de Zurich. Ils travaillent également dans les centres temporaires suivants où les prestations REZ sont aussi disponibles: Allschwil, Biasca, Bremgarten, Les Rochat, Losone et Perreux.

Rencontre avec l'équipe :

Jean Quartarolo, OIM REZ – Vallorbe, l'Aéroport de Genève et Les Rochat

Jean travaille pour le programme REZ depuis son début en 2007. Pour lui, le programme est avant tout une relation d'aide en faveur des migrants qui n'ont plus de perspectives en Europe. Il considère le fait d'apporter un soutien aux personnes qui ont souffert dans le cadre de leur parcours mi-



gratoire et qui se projettent dans une réinsertion socio-professionnelle dans leur pays auprès de leur famille, comme un des aspects les plus gratifiants, tout comme de pouvoir octroyer de l'assistance à des personnes profondément vulnérables. S'il peut mentionner un moment de fierté de son travail avec REZ, il se souvient d'une personne qui l'a véritablement marqué : une jeune femme de Mongolie qui avait demandé à rentrer chez elle alors qu'elle était seule, enceinte et qu'elle avait subi des violences en Suisse de la part d'un citoyen suisse qu'elle avait sui-

vi par amour. Le programme REZ a pu assurer un retour dans de bonnes conditions et surtout financer son accouchement et un logement pour elle et son enfant. Elle bénéficiait d'une formation supérieure (en pharmacie) et sa famille lui apportait également un soutien, laissant espérer le succès de sa réintégration.

Michèle Renaud, OIM REZ – Altstätten

Michèle fait partie de l'équipe REZ depuis novembre 2014. Outre ses responsabilités de conseillère en vue du retour, Michèle est aussi chargée de compiler les statistiques REZ, qui enregistrent le nombre d'individus conseillés. Dans REZ, elle voit d'abord trois points forts: le fait d'être un partenaire indépendant qui peut donner des conseils sans engagement aux requérants résidant dans les CEP ; la possibilité d'offrir l'option d'un retour à des personnes qui autrement, n'auraient pas les moyens de retourner chez elles; assister des migrants qui se trouvent dans une situation difficile et qui cherchent une manière de s'en sortir.



La partie la plus gratifiante est de parvenir à trouver et proposer une solution pour quelqu'un qui demande un soutien.

Dans le cadre de son travail, Michèle identifie deux situations qui l'ont particulièrement marquée : dans un de ses premiers cas, un jeune homme et son oncle voulaient retourner en Guinée-Bissau. L'obtention de leur LP a mis du temps et le jeune homme était anxieux car il voulait revoir son enfant et sa femme. Quand le jour du départ est finalement arrivé, les deux hommes sont venus dans son bureau pour lui dire au revoir. Ils étaient tous deux habillés avec deux costumes noirs qu'ils venaient de s'acheter au magasin « Second-hand » ; ils étaient beaux et vraiment fiers. À ce moment-là, ils paraissaient très apaisés et heureux de revoir leur famille dans très peu de temps. Toute l'anxiété des derniers mois était oubliée; Michèle explique également

qu'à chaque fois qu'un/une requérant/e appelle sa famille depuis son bureau pour confirmer l'heure d'arrivée dans le pays d'origine, elle est heureuse de voir sur leur visage et dans leur voix, de la joie et du bonheur.

**Karin Litchfield, OIM REZ – Bremgarten, Perreux et l'Aéroport de Zurich**



Karin a rejoint l'OIM en août 2011. Son rôle de conseillère l'amène dans les centres les plus reculés, soit dans les cols des montagnes, soit dans le réseau des centres temporaires de la Protection Civile. Elle voit le REZ comme l'opportunité d'offrir un retour sûr et en toute dignité. Elle essaie de joindre le plus grand nombre de requérants et de leur donner des informations sur le REZ pour leur permettre de faire le meilleur choix pour eux. Dès qu'un retour est organisé en collaboration avec le/la requérant(e) conformément à ses désirs et attentes, elle voit la gratitude des personnes et elle est heureuse d'avoir fait un bon travail. Après le retour d'un jeune Nigérian, son frère l'a appelé depuis le Nigéria pour la remercier d'avoir aidé son frère à rejoindre sa famille en toute sécurité.

**Sonja Zemmin, OIM REZ – Kreuzlingen**

Sonja a rejoint l'équipe REZ depuis mai 2014. Elle considère que dès que les attentes sont frustrées, le REZ donne une alternative à la procédure d'asile et la possibilité de retour selon les souhaits du requérant/e et dans la dignité tout en offrant un nouveau départ dans le pays d'origine. Elle aime recevoir les appels chaleureux des personnes qui sont rentrées et qui lui racontent que tout s'est bien passé. En ce qui concerne le moment le plus marquant, elle se souvient d'une per-

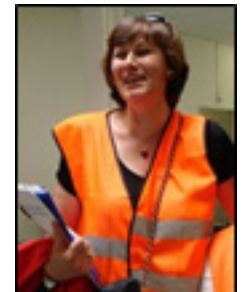


sonne de 62 ans originaire du Ghana qui s'est mise à danser dans son bureau après avoir parlé avec son fils au téléphone pour lui confirmer qu'il rentrait au pays après douze ans passés en Europe.

Mira travaille pour l'aide REZ depuis son début en 2007. Avant de rejoindre l'OIM, Miraa travaillé pendant sept ans comme conseillère en vue du retour pour le Canton de Fribourg. Pour Mira, le fait d'être conseillère signifie d'abord écouter et chercher à identifier les besoins de la personne conseillée et essayer d'y répondre au mieux. La partie la plus gratifiante de son travail est le moment où elle transmet les dernières informations confirmant le départ imminent et de voir le visage des personnes heureuses de rentrer. Comme événement marquant, Mira se rappelle particulièrement de l'organisation du départ d'une personne gravement malade.

**Mira Nikolic, OIM REZ – Chiasso, Biasca et Losone**

Le fait d'arriver à remplir les désirs d'une personne dans ces conditions et de lui permettre de rentrer chez elle par ses propres moyens a selon elle une valeur vraiment inestimable en termes humains.



**Roberto Iannarelli, OIM REZ – Bâle et Allschwil**

Roberto complète l'équipe depuis juin 2013. Il considère le REZ comme une contribution essentielle pour changer la perspective de vie des requérants. Ce changement se voit aussi dans le gros sourire que les personnes arborent chaque fois qu'elles reçoivent la confirmation du retour.

Un des moments le plus marquants pour lui a été l'organisation du retour d'une personne qui l'a vraiment marqué : cette personne a eu une carrière exemplaire dans la marine de son pays, jusqu'au jour où son vice-amiral a tenté un coup d'état. Après deux ans de prison et par peur pour sa sécurité, il avait décidé de partir et avait passé un long séjour



en Europe. Le jour de l'annonce de la transition démocratique dans son pays, il a décidé de rentrer de façon volontaire dans son pays d'origine et d'utiliser son aide à la réintégration pour débiter sa propre activité professionnelle. Le souvenir de sa joie incommensurable liée à cet événement inattendu qui a finalement changé sa perspective de vie et lui a offert la possibilité de vivre avec sa famille rappelle à Roberto que son travail est vraiment l'un des meilleurs au monde : il est stimulant, cohérent avec ses valeurs, et répond à un certain sens du devoir ; c'est finalement une opportunité de faire une différence.



## REZ col du Jaun

*Jean Quartarolo, OIM Vallorbe*

« Là-haut sur la montagne, l'était un vieux chalet » dit la fameuse chanson ; au mois d'août 2011, il y avait également un centre pour requérants d'asile. En effet, à 1508 m. d'altitude, à cheval entre les cantons de Berne et Fribourg, une structure a été ouverte afin d'héberger une cinquantaine de requérants provenant principalement du CEP de Vallorbe.

Cette nouvelle structure avait notamment pour but de soulager le CEP de Vallorbe en termes de capacités d'hébergement.

Dans ce contexte très particulier, l'aide REZ sur le col du Jaun a débuté dès l'arrivée des premiers requérants, à savoir le 31 août 2011. Pour le conseiller OIM REZ, il s'agit avant tout de les écouter et de les informer quant à l'option d'une aide en vue du retour. Les discussions sont toujours animées, fructueuses et empreintes de respect. En effet, même si l'option de l'aide REZ n'a été choisie que par très peu de requérants, tous ont apprécié le fait qu'un interlocuteur officiel se déplace et réponde aux questions relevant de sa compétence.

Il est vrai que de nombreuses questions posées par les requérants restent sans réponse puisqu'elles renvoient aux raisons du transfert vers ce lieu éloigné de tout et au choix des personnes (pourquoi moi ? pourquoi m'a-t-on envoyé ici ?). Des affiches et des flyers relatifs à l'aide au retour sont à disposition dans le centre, afin de susciter un intérêt auprès des requérants. En outre, le service de l'assistance contacte régulièrement le conseiller OIM quand un requérant désire obtenir des informations complémentaires sur l'option d'un retour assisté et en dignité dans son pays. Il faut avouer que proposer l'aide REZ dans ce contexte est difficile car les requérants sont généralement dans l'attente d'un prochain transfert dans une structure cantonale ; de plus, la pression du groupe a pour conséquence qu'il est difficile pour un requérant d'afficher son choix de rentrer au pays quand ses compatriotes, ou plus généralement les autres requérants, lui déconseillent de faire un tel choix. En effet, dans ce cadre où la promiscuité est si forte, la pression du groupe joue un rôle déterminant. Rétrospectivement, de nombreuses personnes ont montré de l'intérêt pour l'aide au retour, mais peu, il est vrai, ont choisi cette option.

## 3. Aide au retour concrète

### Un cours de forge à Vallorbe

*Sandra Hollinger, OIM*

« Je me suis débrouillé tant bien que mal dans mon pays. Mais étant curieux de nature, je me suis dit que j'aimerais bien découvrir l'Europe et apprendre de nouvelles choses afin de savoir, une fois retourné dans mon pays, ce que je pourrais entreprendre pour faire vivre ma famille », a déclaré Monsieur D., qui avait déposé une demande d'asile fin 2014 au CEP de Vallorbe. Lorsqu'il a quitté son pays d'origine, il ne pouvait imaginer que son périple en Europe l'amènerait à suivre un cours de forge dans un musée historique en Suisse.

Monsieur D. est l'un des 235 ressortissants guinéens qui ont déposé une demande d'asile en Suisse en 2014. Hébergé au CEP de Vallorbe, il a fait partie, en hiver 2014, d'un groupe de requérants qui a pris part à une visite guidée du Musée du fer et du chemin de fer, qui se situe dans le village. Les démonstrations de forgeage proposées au musée ont fasciné Monsieur D., qui avait travaillé comme forgeron avant son départ de Guinée. Aussi a-t-il tout de suite pensé que les techniques présentées pourraient également être utilisées dans son pays. Au moment de la visite, son envie de retourner en Guinée était déjà grandissante. Au CEP, il avait pris connaissance, lors d'une séance d'information, de la possibilité de participer à un programme d'aide au retour et à la réintégration. L'idée a alors germé de réaliser, grâce à cette aide, un projet agricole avec un volet consacré à la forge : « Lorsque j'ai vu comment les objets étaient forgés, j'ai tout de suite été intéressé. J'ai donc demandé si je pouvais suivre un cours qui pourrait m'être très utile après mon retour en Guinée ». Monsieur D. s'est renseigné auprès du personnel du musée et au CEP pour savoir s'il était possible de suivre un cours de forge. Monsieur Currat, qui travaille au musée comme ferronnier d'art, s'est

tout de suite déclaré prêt à travailler avec Monsieur D. Aussi a-t-on vu, fin 2014, Monsieur Currat et Monsieur D. s'activer de nombreux après-midi autour des machines du musée actionnées par les roues à aubes. Ce cours accéléré a surtout porté sur l'identification des métaux et le forgeage d'outils. Monsieur D., qui disposait d'une expérience dans cet art, s'est montré très habile à manier le marteau et Monsieur Currat a lui aussi beaucoup apprécié ces moments : « J'ai travaillé en France avec des maîtres de forges, qui m'ont accueilli et appris le métier. Il était donc normal que j'apporte mon aide à une personne qui souhaite apprendre à son tour », a déclaré Monsieur Currat. Et d'ajouter : « Monsieur D. et moi, nous nous sommes d'emblée bien entendus et ces cours ont également été une aventure pour moi ». Monsieur D. a souhaité poursuivre sur la même voie et partager les connaissances nouvellement acquises en ferronnerie avec ses collègues une fois rentré au pays.

Monsieur D. est retourné début 2015 en Guinée dans le cadre du programme d'aide au retour spécialement dédié à ce pays. Peu avant son départ, il a manifesté, à l'occasion d'un entretien, sa joie à l'idée de pouvoir réaliser son projet et, surtout, de retrouver sa famille : « J'ai vécu tellement de choses, c'est impossible de tout décrire. Mais aujourd'hui, Dieu merci, j'ai pu suivre cette formation et je me débrouille un peu mieux. J'aimerais maintenant retourner dans mon pays et m'y réinstaller. Les miens me manquent beaucoup et je voudrais retourner au sein de ma famille pour y rester ».



*Monsieur D. et Monsieur Currat au cours de forge*

## 4. Programme d'aide au retour

### Programmes d'aide au retour à partir des CEP : Nigéria et Guinée

*Sonja Kyburz, OIM*

Depuis 2011, les requérants d'asile en provenance d'Afrique subsaharienne qui souhaitent retourner dans leur pays directement à partir d'un CEP peuvent obtenir une aide matérielle pour la réalisation d'un projet jusqu'à concurrence de 3000 francs. Les requérants guinéens et nigériens peuvent également en bénéficier. Il est ressorti d'un projet pilote que les personnes relevant du régime de Dublin étaient plus enclines à retourner dans leur pays d'origine avec des perspectives de réintégration plutôt que d'être transférées vers l'Etat Dublin compétent (cf. Going Home d'octobre 2013). Lancé en 2014, le projet pilote REZplus accorde aux personnes souhaitant retourner au pays à partir d'un CEP une aide matérielle pour la réalisation d'un projet. Les cas Dublin ne font toutefois plus partie du groupe de bénéficiaires potentiels.

Les requérants guinéens et nigériens peuvent quant à eux participer, depuis 2013, à des programmes qui leur sont spécialement destinés. Les personnes qui veulent rentrer au pays directement à partir d'un CEP obtiennent un appui large, par exemple en participant à des cours de perfectionnement en vue d'ouvrir une microentreprise.

Depuis que cette possibilité existe, 84 participants aux programmes sont retournés en Guinée directement à partir d'un CEP et 27 autres au Nigéria (situation au 7 mai 2015). La bonne collaboration entre les conseillers en vue du retour, les collaborateurs du SEM et de l'antenne bernoise de l'OIM ainsi que les ambassades ont largement contribué à ce succès. Les conseillers OIM en vue du retour engagés dans les CEP apprécient beaucoup de pouvoir s'appuyer, lors des entretiens avec les participants potentiels

aux programmes, sur les divers documents d'information concernant les deux programmes d'aide au retour et de pouvoir exposer ainsi de manière circonstanciées les prestations offertes. Grâce à l'offre des programmes spécifiques, ils peuvent motiver des personnes à retourner volontairement dans leur pays d'origine en leur ouvrant des perspectives.

Monsieur M., par exemple, a décidé de retourner volontairement au Nigéria lors de son séjour au CEP de Vallorbe. Après que le projet a été examiné en détail avec le conseiller OIM en vue du retour et que diverses questions ont été clarifiées par téléphone avec le bureau OIM à Lagos, Monsieur M. est retourné, le 13 août 2014, par vol SIM à Enugu, au Nigéria. Un mois plus tard, il a déposé son plan d'affaires définitif concernant la vente d'articles de construction en aluminium. L'aide à la réintégration a alors été versée en trois tranches étalées sur quatre mois, la première en faveur du propriétaire du local en location, les deux autres aux fournisseurs du matériel. Monsieur M. est satisfait de la marche des affaires et compte élargir son offre. Comme il est devenu père fin 2014, il n'a pas encore pu participer à l'atelier pratique de formation commerciale. Il a l'intention de s'inscrire cette année.



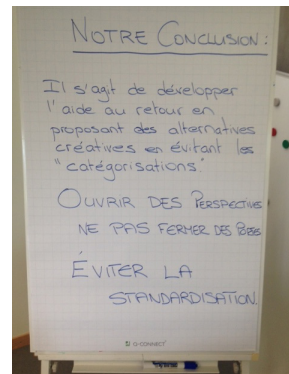
*Monsieur M. devant son commerce d'articles de construction en aluminium*



## 5. Divers

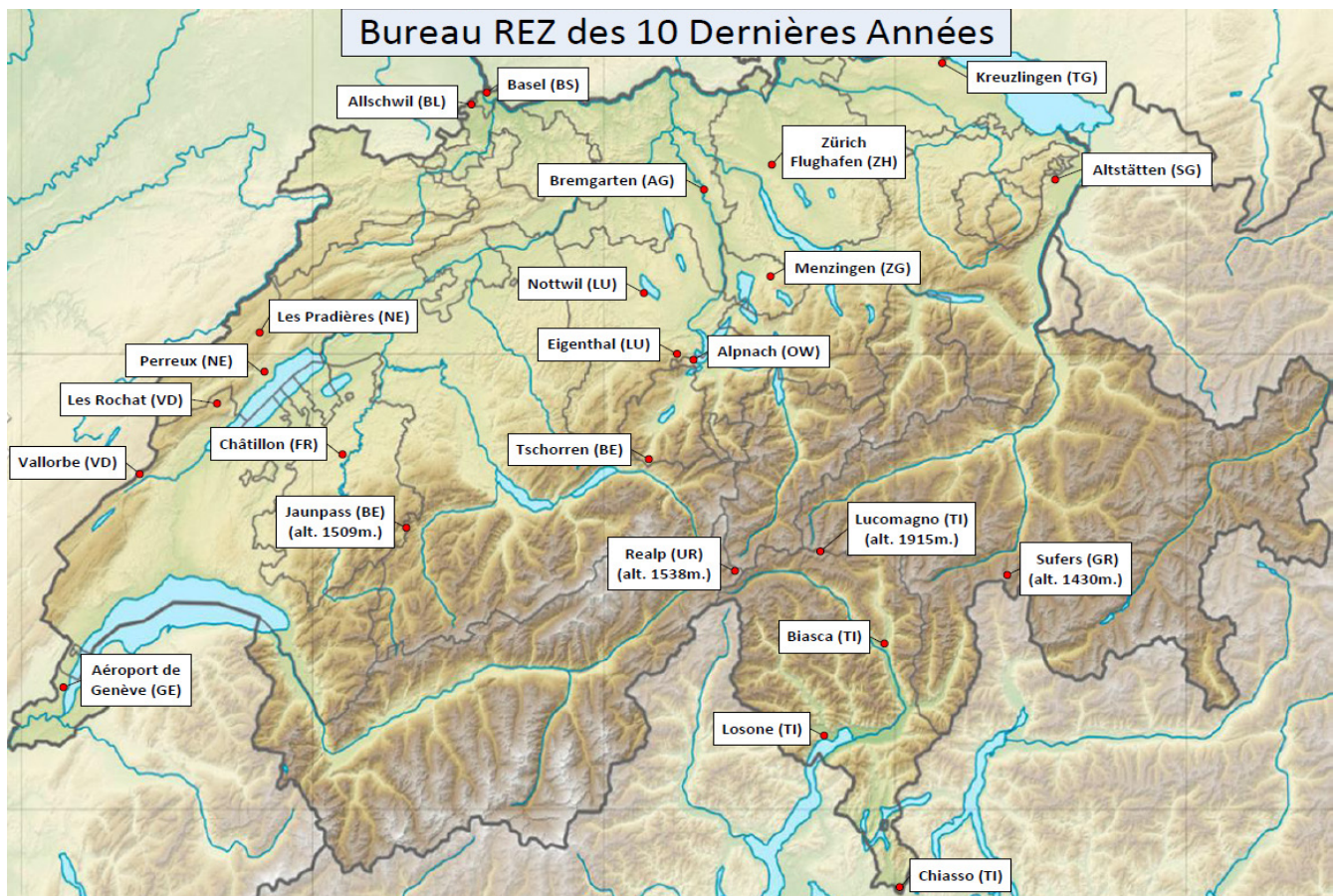
### Deux évènements CVR

Le 23 et 30 avril 2015 ont eu lieu deux séances d'information pour les conseillers en vue du retour sur le thème de la restructuration du domaine de l'asile. Le secrétariat d'Etat aux migrations a organisé une séance pour les CVR alémaniques au CEP de Bâle et une autre pour les CVR romands au CEP de Vallorbe. Le but était que les CVR aient la possibilité d'émettre leur opinion sur la restructuration et de discuter du futur de l'aide au retour et du conseil au retour.



Deux points importants ressortent : une majorité des offices CVR cantonaux comprend la diminution inévitable des franchises cantonales et aimerait éviter une standardisation des frais globaux. Les CVR ne souhaitent plus devoir traiter des cas complexes après la restructuration et désirent une augmentati-

on de la franchise de prestation. Le modèle de l'aide au retour dégressive du Centre de test est largement rejeté. Les CVR trouvent que le manque d'éléments de réintégration en rapport avec la gestion durable de l'aide au retour est très problématique.





## What's new?

Le centre fédéral d'hébergement pour requérants d'asile nouvellement ouvert à Gubel, dans le canton de Zoug, pourra accueillir jusqu'à 110 personnes. S'agissant de bâtiments et non pas d'abris souterrains, ces installations seront particulièrement bien adaptées pour l'accueil de familles.

Le 17 et le 18 juin 2015 aura lieu à Morat une formation au sujet du Case Management. Cette formation s'adresse en premier lieu aux nouveaux collaborateurs compétents des CVR.

### Impressum

**Éditeur:** SEM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)

**Rédaction:** Dario Muhamudo, OIM  
Sandra Hollinger, IOM  
Thomas Lory, SEM  
Roger Steiner, SEM

**Collaboration:** Katharina Schnöring, OIM

**Photos:** © OIM, SEM

**Layout:** Christa Burger, SEM

**Contact:** SEM: 058 465 11 11  
OIM: 031 350 82 11

**E-Mail:** info@sem.admin.ch  
bern@iom.int

**Internet:** switzerland.iom.int  
www.sem.admin.ch  
www.youproject.ch